

Sujet : PLU QUINSAC

De :

Date : 15/06/2022, 21:34

Pour : "enquetepublique@quinsac33.fr" <enquetepublique@quinsac33.fr>

Monsieur Simon Jean Bernard
Propriétaire à Quinsac parcelles :AD 77 et AD94 à Cavaillac

Pour Madame Belliard - Sens, commissaire enquêtrice.

Madame

Etant propriétaire de terrains à Quinsac situés à Cavaillac et en consultant la révision du Plu, je m'aperçois qu'ils ne sont toujours pas constructibles alors qu'ils sont situés en plein bourg et que depuis des années on nous promet qu'ils vont l'être:

au départ il était prétexté qu'il n'y avait pas d'accès alors qu'aujourd'hui un accès a été prévue en passant vers l'ancienne maison de retraite acquise par Monsieur Cazenave.

Avec le terrain de madame Claude nos terrains constituent un ensemble enclavé dans le bourg au milieu de maisons qui a déjà fait l'objet de projets et qui est prisé par plusieurs promoteurs.

Pourquoi un tel blocage? Des intérêts privés ne seraient-ils prioritaires par rapport à l'intérêt général.

Habitant loin de Quinsac , je ne suis pas au courant des projets de la commune.

Ne comprenant pas pourquoi ces terrains ne sont pas constructibles, je vous sollicite pour savoir si une modification de cette révision du PLU est possible.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma requête, je vous prie de recevoir l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Simon Jean Bernard